

CENTRE AUDIOVISUEL
D'ETUDES JURIDIQUES DES UNIVERSITES DE PARIS

INFORMATIONS L2

- 1/ Résultats des examens de la session de septembre 2012
- 2/ Règlement d'examen
- 3/ Réinscriptions
- 4/ Consultation des copies
- 5/ Inscriptions pédagogiques
- 6/ Délivrance du diplôme
- 7/ Conférence de méthode des samedis

1/ Résultats des examens.

Nous vous rappelons que les résultats des examens seront communiqués le **mardi 23 octobre à 10h.**

Les étudiants de Paris 1 ainsi que ceux des Universités partenaires peuvent avoir accès à leurs résultats sur le site de Paris 1 de la manière suivante :

Taper : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

ATTENTION : Les étudiants de Licence 2 sont ADMIS en Licence 3 lorsqu'ils obtiennent la moyenne arithmétique des sem. 3 et 4

Un relevé de notes de la session de septembre 2012
vous sera adressé sous 15 jours

Aucun duplicata ne vous sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies. ***Toutes réclamations concernant les résultats devront être faites avant le vendredi 2 novembre.***

Seules les notes obtenues au cours de la session de septembre 2012 apparaîtront à l'écran

. Pour les notes validées antérieurement, reportez-vous à vos relevés de notes précédents.

2/Règlement d'examen : voir le règlement sur notre site www.e-cavej.org ou l'intervention de Mme JAVET (*tutorat-audio*)

En résumé – il y a 2 possibilités pour que l'étudiant soit déclaré admis.

1°) il est déclaré ADMIS pour le semestre 3 **et** pour le semestre 4 (moyenne compensée obtenue dans chaque semestre)

2°) il est déclaré ADMIS par compensation annuelle :

- s'il est déclaré ADMIS à l'un des 2 semestres et AJOURNE dans l'autre semestre
- **et** s'il a obtenu la moyenne générale compensée pour la totalité des 2 semestres

3/ Réinscriptions à Paris 1 pour 2012/2013

Attention :

Le code est identique pour les étudiants du CAVEJ et du CNED - 2322 .

Les étudiants de Paris 1 ADMIS en L2 ou déclarés AJAC en L2 (accès étape) peuvent se réinscrire à partir du 29 octobre sur le site de Paris 1 (*réins-paris1.fr*).

Les étudiants AJAC 2 doivent avoir sur leur certificat de scolarité les codes de L2 et L3 qui sont 2322 et 2332. Si ces deux codes ne sont pas portés sur votre certificat de scolarité, merci de le signaler lors de votre inscription pédagogique.

Inscription en L3 : Les étudiants admis en L2 doivent avoir le code 2332 sur leur certificat de scolarité (bien vérifier)

ATTENTION (Dérogation): Les étudiants REDOUBLANTS en Licence 2 qui ont déjà eu trois inscriptions, et cela quelque soit le diplôme commencé, doivent absolument faire une demande de dossier de dérogation.

- Vous devez déposer votre candidature en ligne sur le site du CAVEJ, à partir du 23 octobre et jusqu'au 12 novembre (dernier délai).

- Retour des dossiers pour le 26 novembre (dernier délai).

L'inscription administrative ne vous sera pas ouverte sur le site de Paris I tant que cette formalité ne sera pas faite.

Réinscription dans les autres universités pour 2012/2013.

Pour se réinscrire, les étudiants des autres universités doivent voir avec le service des inscriptions administratives à partir du **jeudi 25 octobre 2012**.

4/ Consultation des copies

Nous vous rappelons que la consultation des copies d'examen aura lieu
le **mercredi 24 octobre à 10h précises**

Seules les copies de Droit civil et de Droit administratif pourront être consultées
(*se présenter devant le secrétariat*)

Les copies ne peuvent être consultées que par l'étudiant.

Aucune autre date ne sera proposée.

Si vous n'avez pu vous présenter à cette consultation, vous pourrez consulter vos copies lors des permanences des enseignants.

5/ Inscriptions pédagogiques

Pour avoir connaissance des dates et horaires d'inscription pédagogique et de la liste des pièces à produire en Licence 2, vous devez consulter notre site dès que vous serez en possession de votre certificat de scolarité 2012/2013. Ces informations seront sur notre site vers le **15 octobre 2012**.

Les étudiants qui s'inscrivent directement par le CNED nous feront parvenir les 2 fiches pédagogiques dès qu'ils seront en possession de leur carte d'étudiant 2012/2013 et de l'autorisation d'inscription délivrée par le CNED afin de finaliser l'inscription (*pour la 1^{ère} inscription au centre nous demander les fiches – secrétariat de la L2 – cavdeug2@univ-paris1.fr*)

Attention : Il y a 3 étapes – 1/ Inscriptions administrative

2/Inscription au CNED

3/ Inscription au CAVEJ - renvoi des fiches (si ce renvoi n'est pas fait vous ne serez pas inscrit au CAVEJ et vous ne pourrez vous présenter aux examens.

6/ Délivrance du diplôme

Les étudiants de Paris 1 pourront retirer leur diplôme auprès du « **Département de Droit** » 17, rue Saint-Hippolyte – 75013 – Paris – 1^{er} étage à partir du mois de février 2013.

Les étudiants des autres universités se rapprocheront près du service de la scolarité de leur université d'inscription.

7/ Conférence de méthode des samedis

Vous pourrez consulter le planning de travail qui sera sur notre site vers la mi-octobre et assister aux conférences de méthode sans avoir procédé à l'inscription pédagogique au CAVEJ.

Le secrétariat de Licence 2
19 septembre 2012